

Nom et coordonnées de l'école : ÉCOLE PUBLIQUE	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE 3^{ème} TRIMESTRE
Commune : LOUPIAC DE CADILLAC	
	Date : 25 juin 2020

Circonscription SUD ENTRE -
DEUX - MERS

Présents :

Présidente - directrice d'école : Maryse FORTAGE

Equipe enseignante :	Mme Chataigner, M. Chollon, Mme Desbats, M. Claverie, Mme Rivals, Mme Carreyre,
Le maire ou son représentant :	M. Bonneron (maire), Mme Dutéïs (adjointe chargée de l'école)
Les représentants des parents d'élèves	Mme Gastou, Mme Josselin, M Meunier, M. Sac, M. Zeller, Mme Hugues,
DDEN :	Pas de DDEN
Invités (personnel municipal...) :	Mme Couttausse (ATSEM - Représentante du personnel communal) M.Chinzi (Responsable des temps périscolaires) Mme Destrac, représentante de Momprinblanc

Excusés :

Inspecteur de l'éducation nationale : M. BERTHOU

Equipe enseignante :	Mme Garbay (ZIL), Mme Ripond (TRS)
Les représentants des parents d'élèves	Mme Lachaise, Mme Wallemme, M. Lachaise, Mme Pouilly

Secrétaires de séance : Mme Carreyre et Mme Hugues

Début du conseil d'école : 18h00

Intervention de la directrice : Lecture d'un message de la directrice évoquant les conditions particulièrement difficiles des trois derniers mois et la situation actuelle.

Nous venons de vivre une période exceptionnelle, inédite, qui a duré cent jours.

Les différents acteurs de l'école ont essayé d'être réactifs et efficaces.

Le 12 mars, à 20 heures nous apprenions que l'école ferait le lendemain.

Le 13 mars, l'équipe pédagogique s'est mise au travail afin d'assurer au plus vite la continuité pédagogique demandée par Monsieur le Ministre. Le 16 mars, notre organisation était mise à mal avec l'annonce du confinement.

Nous avons dû utiliser nos outils personnels (ordinateur, imprimante, téléphone, forfait téléphonique, connexion, etc.) et nous débrouiller pour inventer une autre façon d'enseigner. Nous avons créé des fichiers d'adresses mails pour être en lien avec les familles et les élèves car les plateformes institutionnelles ne fonctionnaient pas. Puis progressivement, sont nés des drives, des padlets, des classes virtuelles pour envoyer des pistes de travail, des activités à nos élèves.

Chacun de nous a fait de son mieux pour proposer un lien et une instruction à ses élèves. Chacun de nous a fait de son mieux avec ses moyens matériels, ses compétences, mais aussi avec sa santé et sa vie personnelle. Chacun a fait de son mieux pour répondre à toutes les demandes ou aides formulées, à tous les mails de façon quasi incessante.

Nous vous avons informés en essayant d'être réactifs par rapport aux informations que notre institution nous envoyait ; souvent, nous apprenions les évolutions de la situation en même temps que vous.

Notre hiérarchie n'avait que peu d'informations à nous fournir, n'avait pas de remplaçants pour pallier les absences des enseignants.

Nous avons pu compter sur des parents dévoués qui cherchaient des sites ludiques, culturels, éducatifs à proposer aux autres familles. Nous avons pu compter sur d'autres parents qui proposaient leur aide en informatique, photocopies, etc. Nous avons pu compter sur les municipalités qui ont fourni le travail à des familles, du papier à d'autres qui en manquaient. Nous sommes conscients que tout ce travail a coûté en énergie, en dévouement, mais sans les parents, les secrétaires de mairie, les maires et les élus, tout cela aurait été compliqué et impossible.

L'école devait reprendre le 11 mai avec un protocole sanitaire très strict que nous devons respecter à la lettre. Il n'était pas possible pour les maires ou les directeurs de l'alléger même si nous étions dans une région privilégiée. Le 14 mai, l'école réouvrait pour un petit nombre d'élèves dont les familles étaient prioritaires. Au fil des semaines, ce nombre a augmenté. Tout s'est passé au mieux pour les élèves qui ont été accueillis dans un climat rassurant. Depuis le 22 juin, l'école est de nouveau ouverte à tous.

Durant ces 100 jours, personne n'a été oublié, personne n'a été laissé sur le bord de la route. Les décisions qui ont été prises étaient celles qui apparaissaient comme étant les meilleures avec les moyens du moment et dépendamment des informations et des consignes qui nous étaient données par l'Education Nationale.

En septembre, nous souhaitons un retour à la normale mais nous sommes tous bien incapables de prévoir ce qui pourra se passer dans les mois qui viennent.

Si nous devons revivre une telle période, espérons que ces 100 jours vécus nous permettraient de répondre au plus vite à une nouvelle situation d'urgence.

La directrice a remercié l'ensemble de l'équipe éducative ainsi qu'Aurélien Chinzi, responsable des temps périscolaires qui s'est adapté avec ses animateurs aux horaires échelonnés, aux contraintes des lieux d'accueils multiples, aux listes d'élèves changeantes et arrivant parfois tardivement.

Intervention des parents d'élèves : remerciements pour la bonne communication et le travail effectué par l'équipe enseignante durant ces trois mois.

Intervention du Maire : la nouvelle municipalité a repris les décisions de l'ancienne municipalité sur l'organisation générale ; le protocole sanitaire était trop contraignant pour réouvrir le restaurant scolaire.

Lors d'une réunion regroupant l'inspecteur de l'éducation nationale, une conseillère pédagogique, la directrice de l'école, le maire et son troisième adjoint, l'inspecteur a demandé de prioriser la réouverture de toutes les classes pour accueillir tous les élèves. Ce n'était possible qu'avec le retour de deux ATSEM et il fallait également que le ménage soit effectué de manière quotidienne dans toutes les classes et lieux communs. Ainsi, afin que tous les élèves reprennent le chemin de l'école, la reprise pour tous s'est faite au détriment de la restauration scolaire, impossible en raison du protocole sanitaire et de la réattribution des missions pour le personnel municipal, dédiées aux tâches de nettoyage et désinfection qui ont été multipliées.

1. EFFECTIFS

LOUPIAC DE CADILLAC	Rentrée 2020-2021
Deux ans	4
Trois ans	15
Moyenne Section	17
Grande Section	19
CP	13
CE1	15
CE2	20
CM1	24
CM2	25
Total	152

Effectif constant entre 150 – 155 depuis plusieurs années.

La répartition des classes n'est pas déterminée.

2. LES AIDES POUR LES ELEVES EN DIFFICULTE :

Certaines familles s'inquiètent de ces trois mois sans école. Nous souhaitons un retour à la normale mais nous sommes tous bien incapables de prévoir ce qui pourra se passer dans les mois qui viennent.

À la rentrée de septembre, des évaluations auront lieu pour juger du niveau de chaque élève et pour adapter au mieux les aides individuelles qui seront proposées aux élèves en difficulté.

À partir de là, plusieurs aides seront possibles :

→ Une différenciation mise en place dans la classe pour être au plus près des besoins de chaque élève (niveau des exercices proposés, aménagement des exercices, quantité moindre...)

→ Projet Personnalisé de Réussite Educative : il est mis en œuvre par un enseignant quand un élève a une maîtrise de certaines compétences et connaissances insuffisantes.

→ Des Aides Pédagogiques Complémentaires : des petits groupes d'élèves sont regroupés par séance de 30 minutes, encadrés par un enseignant pour un travail sur une compétence donnée.

→ Devoirs faits : le dispositif devait commencer en mars. Sera-t-il reconduit ?

Il y a également des aides plus spécifiques :

→ Projet Personnalisé de Scolarisation : il s'agit d'un accompagnement pour les élèves en situation de handicap ayant un dossier MDPH et ayant à ce titre une aide humaine, une aide matérielle...

→ Projet d'Accompagnement Personnalisé : il concerne des élèves ayant des troubles des apprentissages.

→ Projet d'Accueil Personnalisé : il concerne des élèves ayant des pathologies chroniques, des allergies...

→ Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté :

- Une enseignante spécialisée fait travailler les élèves en petits groupes sur le temps scolaire. Elles sont deux, une travaille le côté pédagogique et une plutôt le côté rééducatif.
- Une psychologue scolaire

Toutes ces aides sont proposées par l'enseignant ; certaines peuvent être discutées en équipe éducative ou en équipe de suivi de scolarisation.

3. BILAN INTERMEDIAIRE DES PROJETS DE CLASSE ET DES ACTIONS COMMUNES DE L'ECOLE :

➤ MS/GS/CP (Mme Desbats et M Chollon) Projet au Fil de l'eau de danse contemporaine « Rituel dansé » :

Projet mené à son terme.

➤ CM1/CM2 (Mme Carreyre, Mme Ripond, Mme Fortage) : Projet au Fil de l'eau de percussions corporelles « Kolok » :

Projet inachevé en raison de la crise sanitaire.

➤ CE1-CE2 : prévention routière - permis piéton

Projet non réalisé en raison de la crise sanitaire.

➤ CM1 : Prévention Internet – Les écrans

Projet non réalisé en raison de la crise sanitaire.

➤ CM2 : Prévention tabagisme « Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme » (Plan national cancer 2014-2019)

Projet non réalisé en raison de la crise sanitaire.

➤ Participation aux projets de circonscription :

→ CE2/CM1/CM2 « Le bon compte »

Projet réalisé

→ CE2/CM1/CM2 : « Les défis mathématiques ».

Projet non réalisé en raison de la crise sanitaire

➤ CM1/CM2 : EPS

→ Course longue : collège de Cadillac (octobre)

→ Athlétisme : rencontre inter – écoles (février)

→ Intervenant sportif (de la CDC) durant la période 4 autour d'un projet sur les activités innovantes

Projet non réalisé en raison de la crise sanitaire.

4. LES COMPTES DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

	Caisse	Crédit Agricole
Au 25/06/2020	364,07 €	9 211,82 €

Un don de 5 400 euros a été fait par l'association « Danse passion » afin de financer des projets culturels et l'association a également fait don de son matériel de sonorisation.

5. DIVERS :

→Carnaval :

N'a pas eu lieu en raison du COVID

→Kermesse :

N'a pas eu lieu en raison du COVID

→Conseil Ecole-Collège- conseil cycle 3 :

Dernier conseil Ecole-Collège : lundi 29 juin afin de finaliser la répartition des élèves dans les classes de 6^{ème}.

La visite du collège n'a pas pu avoir lieu (elle était prévue le 9 avril).

Les inscriptions ont eu lieu, tout l'administratif ayant été fait par mail.

Les élèves ont eu la possibilité de s'inscrire :

-en classe bilangue (anglais-espagnol) : 28 élèves seulement.

-en CHAAP (Classe à Horaires Aménagés en Arts Plastiques) : 28 élèves seulement

-en option occitan (venue du professeur d'occitan le 26-06 en classe pour présenter cette option aux CM2)

→ Sécurité :

Chaque école met en place un Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS)

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 17/09/2019.

Un exercice de confinement et de mise à l'abri en cas d'intrusion a eu lieu le 17/10/2019.

Un exercice de confinement risque technologique a eu lieu le 13/02/2020 de 9h à 9h30.

Un second exercice d'évacuation a eu lieu le 20/02/2020.

→Numérique

Aucune nouvelle du projet déposé à la DSDEN.

→Remise des livres « un livre pour les vacances »

Depuis trois ans, les élèves de CM2 reçoivent un recueil des fables de La Fontaine. Chaque année, il est demandé à un artiste différent d'illustrer des fables. Cette année, ce fut Emmanuel Guibert.

Ce livre sera remis par un membre de l'équipe de circonscription de l'Education Nationale et M. le maire le jeudi 2 juillet à l'école.

6. TRAVAUX D'ENTRETIEN :

Salle 1 GS-CP Mme Desbats	-La porte d'entrée côté sas difficile à ouvrir -La fenêtre à réparer. -Connexion Internet qui ne fonctionne pas...
Classe 2 CE1-CE2 M. Claverie	-Connexion Internet qui ne fonctionne pas... -Néons à changer -Installer un éclairage au-dessus du tableau côté couloir
Classe 3 MS-GS M. Chollon	-Connexion Internet qui ne fonctionne pas...
Classe 4 TPS-PS M Chataigner	-Connexion Internet qui ne fonctionne pas...
Toilettes Nouveau bâtiment	
Salle de pluriactivités	
Salle de repos	
SAS Nord	
SAS Sud	
Entrée de l'école	
Classe 5 bis	
Classe 5 CE1-CE2 Mme Rivals/ Mme Ripond	-Installer un éclairage au – dessus du tableau -Un rideau est à refixer
Couloir	-Penser à remettre les portes.
Classe 6 CM1-CM2 Mme Carreyre	
Classe 7 CM1-CM2 Mme Ripond / Mme Fortage	
Couloir de la classe 7	Problème avec le robinet de gauche qui coule peu
BCD	
Salle des maîtres	
Bureau	
Toilettes du périscolaire	L'eau est trop (très) chaude.
Toilettes Cour	
Cour	Souci avec le portail d'entrée : la sonnette ne fonctionne plus, aucune des deux télécommandes ne fonctionne. -Il faut faire 2 clefs supplémentaires pour le portail principal. -Il faut faire 2 clefs supplémentaires pour le petit portail à côté de la cantine.

Comme tous les ans, des travaux sont à faire pendant l'été :

- Cirer les parquets.
- Nettoyer les vitres.
- Laver les rideaux.
- Traiter la literie de la maternelle contre les poux.
- Vérifier tous les néons.
- Nettoyer les bureaux, les compter et les remettre dans les classes en fonction de leur hauteur et du nombre d'élèves.

Il faut également :

- annuler le transfert de la ligne téléphonique de l'école sur le téléphone portable personnel de la directrice.
- se renseigner sur le devenir du parquet compte tenu de son nettoyage avec le nouveau produit d'entretien utilisé dans le cadre du protocole sanitaire.
- prévoir du papier essuie-mains et du savon au niveau de tous les lavabos (classes, couloirs et sanitaires).
- mettre un pack de six bouteilles d'eau dans chaque classe.

7.

QUESTIONS DES PARENTS :

Seules seront abordées des questions relatives au fonctionnement de l'école et pouvant rentrer à l'ordre du jour d'un conseil d'école.

Les questions doivent être transmises à un délégué des parents élus ou à un membre de l'équipe éducative (enseignants ou ATSEM) ou à l'adresse mail des représentants des parents d'élèves élus.

Ensuite, la directrice mettra à l'ordre du jour les questions relevant du conseil d'école et arrivées avant la date fixée.

De même, ne seront pas traitées les questions déjà évoquées lors d'un conseil précédant ou celles dont ce n'est pas le lieu de les traiter.

-Comptez-vous réouvrir la cantine avant la fin de l'année ?

-Ce choix de fermer la cantine m'interroge sur les choix concernant la restauration scolaire qui seront pris pour la rentrée de septembre 2020 :

Va-t-on fermer la cantine à chaque absence d'un agent municipal ?

La municipalité compte-t-elle s'organiser pour maintenir à la rentrée ce service essentiel aux parents, et aux enfants ?

Je remercie les élus qui se sont dévoués pour apporter leur aide aux 2 agents présents pour la prise de repas le 22 juin (notamment), cependant, est-ce bien leur rôle ? Les parents n'ont pas été mis au courant. Est-il acceptable que des personnes étrangères à l'école, non formées, s'occupent de nos enfants ? Vont-ils durablement pallier au manque d'effectif ?

-On lutte partout contre le gaspillage alimentaire et budgétaire, que comptez-vous faire des aliments déjà achetés avant le confinement, et qui seront vraisemblablement jetés lors du grand nettoyage de fin d'année ? (Congélateurs compris).

Ma compagne et moi travaillons tôt le matin et varier et préparer les repas de midi pour deux enfants prend beaucoup de temps supplémentaire et étant donné que nous avons acheté des tickets d'avance cela nous aurait arrangé que les enfants puissent reprendre leur repas à la cantine.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande auprès du conseil d'école.

L'école en présentiel est de nouveau obligatoire. Nous sommes nombreux à exprimer notre gratitude envers l'équipe pédagogique qui a su se mettre en mouvement et faciliter l'accueil de nos enfants.

Pourtant le bilan de cette rentrée de fin d'année n'est pas parfait, terni par l'absence de cantine et par le manque d'explications pour motiver cette insuffisance.

Pas de cantine pour nos enfants, pas non plus de remboursement pour les parents concernant les repas prépayés et aucune communication à ce sujet.

A qui faut-il rappeler qu'une restauration et une pause méridienne de qualité impactent directement la récupération des élèves et leurs performances scolaires ?

Réponses de la mairie :

La mairie n'a pas réouvert la cantine à cause du protocole sanitaire et de la priorité portée à la réouverture de la maternelle. Les protocoles demandent aucun brassage d'élèves et une distanciation durant le repas. A cause du mobilier, de la distanciation de tous les élèves de la maternelle aux classes élémentaires et le non-brassage des groupes, seulement 16 élèves pourraient déjeuner dans le petit réfectoire et 24 dans le grand réfectoire. Faire manger l'ensemble des élèves actuellement présents à l'école sur différents créneaux horaires est impossible.

L'organisation actuelle est maintenue jusqu'au 3 juillet.

Le personnel municipal et des élus présents durant la pause méridienne (prise du pique-nique et surveillance) possèdent des diplômes dans l'encadrement des enfants (BAFA) et des diplômes de premiers secours.

La nourriture présente dans les congélateurs pourra être utilisée à la rentrée et les congélateurs seront vérifiés quotidiennement pendant les vacances.

Les cartes- repas non utilisées seront valides dès la rentrée de septembre 2020. Pour les CM2 ou les élèves quittant l'école, les cartes pourront être utilisées par le reste de la fratrie ou peuvent être rachetées par d'autres familles, pour cela, il faut contacter la mairie.

Pour l'organisation à venir en septembre, il n'y a aucune information sur le protocole à l'heure actuelle. Il va falloir anticiper, durant les deux mois d'été, différentes organisations pour la rentrée et différents scénarios.

La municipalité est consciente de son rôle dans l'éducation alimentaire et souhaite un retour à la normale le plus vite possible.

Propositions de scénarios pour la rentrée de septembre :

-Proposer des repas froids ou une reprise d'un fonctionnement normal de la restauration scolaire en fonction de la situation sanitaire en septembre.

-Manger dans les classes ou dans la salle de cantine normalement.

-Mise en place des salles pour les 2S2C (Sport-Santé6Culture-Civisme) en complément de la classe.

Demande des parents : plus de communication et plus de lisibilité sur les conditions de prise en charge des enfants sur la pause méridienne pour la rentrée de septembre.

Attention, il n'y a pas de rétention d'informations, la mairie ne peut communiquer les informations que lorsqu'elle les reçoit.

Le devenir du partenariat avec Rebond 33 (le Jardin Extraordinaire d'où proviennent certains légumes de la cantine) n'est pas déterminé. L'ancienne convention doit être rediscutée pour trouver de nouveaux accords ; si ce n'est pas possible, la mairie passera comme c'était fait les années précédentes par les personnes qui tiennent la cabane en bas du château du Cros ou par d'autres maraîchers. La municipalité précise que malgré tout ce qui a été dit, les enfants continueront à manger des légumes frais du jardin et qu'il n'en a jamais été autrement.

Demande des parents : garder une alimentation de qualité, équilibrée et une nourriture faite maison.

Que va-t-il se passer pour le périscolaire à la rentrée de septembre ?

Vacances d'été :

La situation est vraiment particulière et le protocole est extrêmement lourd pour l'instant. Il n'y aura pas de climatisation. Les sorties sont interdites par le protocole et les places seront très réduites : pour le mois de juillet, 32 places sur Béguey et 36 places sur Cadillac.

En ce moment, le directeur rappelle les familles pour les demandes du mois de juillet. Il y a actuellement beaucoup de demandes et il y aura une priorisation. Les directeurs proposeront des réorientations possibles sur d'autres structures.

Il y a moins de demandes au mois d'août. La question d'une ouverture exceptionnelle ou non durant la dernière semaine d'août n'est pas réglée ainsi que l'ouverture possible du lundi 31 août avant la rentrée.

Rentrée de septembre 2020 :

L'organisation de l'accueil périscolaire n'est pas modifiée.

NB : La RENTRÉE à l'école aura lieu le MARDI 1^{er} septembre.

Fin du conseil d'école : 20h15

Fait à Loupiac, le 29 juin 2020

La directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole



La municipalité :



Les Secrétaires de séance :

M^{me} HUGUES

M^{me} CARREYRE

